



**DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE
POUR LES ENFANTS NON DOMICILIES A MOMMENHEIM**

ANNEE SCOLAIRE 2026 /2027

L'ENFANT (un formulaire à remplir par enfant à inscrire)

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance : Sexe : Masculin - Féminin

Adresse de l'enfant :

L'enfant réside : chez les parents chez le père chez la mère chez ses tuteurs

Maternelle : petite section - moyenne section - grande section

Elémentaire : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2 - Ulis

Date prévue de scolarisation : Dernière école fréquentée :

LA FAMILLE

Situation familiale : célibataires mariés pacsés vie maritale divorcés séparés veuf

REPRESENTANT 1 : Père – Mère – Autre :

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

N° de téléphone domicile :

N° de téléphone portable :

Courriel :

REPRESENTANT 2 : Père – Mère – Autre :

Autorité parentale Oui Non

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

N° de téléphone domicile :

N° de téléphone portable :

Courriel :

Profession :

Employeur :

Lieu :

N° de tél. professionnel :

Profession :

Employeur :

Lieu :

N° de tél. professionnel :

LA FRATRIE

Nombre d'enfants à charge :

Noms - Prénoms	Date de naissance	Ecole fréquentée

DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

L'enfant relève du secteur de l'école de _____

Dérogation demandée pour l'école _____

Critères issus du cadre légal (code de l'éducation)	Justificatifs à produire
A. La commune de résidence ne dispose pas de la capacité d'accueil dans ses écoles	Cf. formulaire de dérogation complété par le Maire de la commune de résidence
B. La commune de résidence ne propose pas un enseignement bilingue français/allemand dans son (ou ses) école(s)	Cf. formulaire de dérogation complété par le Maire de la commune de résidence
C. La commune de résidence n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde d'enfants ou la commune de résidence n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées et les deux parents travaillent	Cf. formulaire de dérogation complété par le Maire de la commune de résidence et attestation des employeurs des parents
D. Un frère et/ou une sœur est d'ores et déjà scolarisé dans un établissement brumathois	Certificat de scolarité des frères/soeurs déjà inscrits (délivré par le directeur d'école)
E. Raison d'ordre médical et/ou social (proximité d'une structure sanitaire ou traitement médical de l'enfant)	Certificat médical du médecin scolaire et/ou avis du service médico-social
F. Décision de l'Education Nationale	Attestation motivée de l'Education Nationale
Critères complémentaires habituellement admis	Justificatifs à produire
G. Garde de l'enfant par un membre de la famille : uniquement si l'enfant est gardé par des grands-parents ou un membre de la famille domicilié dans la commune	Attestation sur l'honneur des personnes (grands-parents, membre de la famille) assurant la garde de l'enfant et justificatif de domicile et copie des pièces d'état civil attestant du lien de parenté.
H. Raisons d'ordre professionnel : les enfants du personnel (de l'Education Nationale, de la commune ou communauté de communes, des commerçants ou entreprises)	Attestation sur l'honneur de la personne chargée de la garde de l'enfant et attestation de l'employeur.

Observations : (possibilité de joindre un courrier)

Scolarisation d'un enfant hors de la commune de Résidence **1ère étape :**

1.1. Avis de la direction de l'école du lieu de résidence :

Accordé

refusé

Motif

Date

Cachet de l'établissement et signature

1.2. Avis du Maire de la Commune de résidence (et/ou, selon le cas, du Président en cas de regroupement de communes).

Accordé

refusé

Renseignements obligatoires à compléter par le Maire de la Commune de résidence ou l'EPCI compétent (cocher la bonne case)		OUI	NON
A. la commune de résidence dispose de la capacité d'accueil dans son (ou ses) école(s)			
B. la commune de résidence propose un enseignement bilingue français/allemand (enseignement intensif sous forme paritaire) dans son (ou ses) école(s)			
C. 1. la commune de résidence ou l'EPCI compétent assure directement ou indirectement un service de restauration scolaire			
C. 2. la commune de résidence ou l'EPCI compétent assure directement ou indirectement la garde des enfants ou organise un service d'assistantes maternelles agréées			

Observations

Complémentaires

Date

Nom/Qualité

*cachet du Maire et
signature*

2ème étape :

2.1 Accord du Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

ACCORDE

Motif(s) :

- A. La commune de résidence ne dispose pas de la capacité d'accueil dans ses écoles
- B. La commune de résidence ne propose pas un enseignement bilingue français/allemand dans son (ou ses) école(s)
- C. La commune de résidence n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde d'enfants ou la commune de résidence n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées et les deux parents travaillent
- D. Un frère et/ou une sœur est d'ores et déjà scolarisé dans un établissement brumathois
- E. Raison d'ordre médical et/ou social
- F. Décision de l'Education Nationale
- G. Garde par les grands-parents ou un membre de la famille habitant dans la commune
- H. Raisons d'ordre professionnel

REFUSE

Date

Nom/Qualité

Cachet de la CAH et signature

2.1. Décision du Maire de la commune d'accueil après avis du Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

ACCORDE ; Motif(s) : A - B - C - D - E - F - G - H REFUSE

Motif

Date

Nom/Qualité

Cachet de la Mairie et signature

Renseignements complémentaires que vous jugez utiles de nous communiquer pour la bonne prise en charge de votre enfant :

.....
.....
.....
.....

Engagements des Parents

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler tout changement (situation professionnelle, familiale) au service des Affaires Educatives où j'ai effectué ma demande.

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L.433-19 et L.441-7 du code pénal.

....., le

Signature du / des parent(s)

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER

Copie du livret de famille dans son intégralité

Copie du justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois, bail de location, acte de vente,...)

Une photocopie des pages du carnet de santé correspondant aux vaccinations

En cas de domiciles différents des parents, joindre un justificatif fixant la résidence principale de l'enfant. A défaut de jugement d'un tribunal, fournir une attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant

Attestation d'accord d'inscription de l'autre parent si les parents sont séparés

Le cahier des charges pour une inscription Bilingue

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

ECOLE DU SECTEUR :

- Identité
- Vaccins
- Domicile Attestation d'accueil
- Jugement Attestation accord d'inscription
- Cahier des charges Bilingue

Demande de dérogation

Décision du Maire :

- ACCORDÉ :
- MOTIF : A - B - C - D - E
- REFUSÉ :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Service des Affaires Educatives – Ville de Brumath – 2 rue Jacques Kablé – 67170 BRUMATH CEDEX